



Finagaz nous a livrés trop de gaz

Par **astasia**, le **21/04/2016** à **22:09**

Bonjour,rnrnJ'ai vraiment besoin de votre aide.rnVoilà nous avons passés une commande pour 400 euros de gaz et 50 euros d'acompte à finagaz.rnSauf qu'ils ont commis une erreur ils nous ont livrés pour une somme de 1589.62 euros. rnSur le bon de livraison que le livreur a laisser dans notre boîte aux lettres, après vérification de finagaz eu même le numeros client ne correspond pas au notre.rnIls nous ont fait un geste commercial de 111 euros environs. rnCe qui bien entendu inadmissible car c'est une erreur de leurs employé et non de nous.rnIls doivent bien avoir des assurances ou autre pour ce genre de chose.rnJe voudrais savoir ce que je peux faire pour ne pas à avoir à payer cet énorme somme d'argent.rnPeut être y a t'il des articles que je pourrai utiliser ou autre pour leurs envoyer une lettre en recommander.rnMerci par avance de votre réponse, vraiment besoin de vos conseil car je ne sais pas comment payer ça.

Par **Lag0**, le **22/04/2016** à **06:58**

Bonjour,rnA partir du moment où le bon de commande précise clairement la quantité commandée, vous n'avez pas à payer plus. C'est au distributeur de venir reprendre le trop livré et tant pis pour lui si ce n'est pas possible...

Par **astasia**, le **26/04/2016** à **22:02**

Bonsoir/BonjourrnrnMerci pour votre réponse qui va m'aider